

Sorties thématiques du Grand Site – Massif de l’Estérel

2026

1. Contexte

Le Syndicat mixte du Grand Site de l’Estérel (SMGSE) assure la mise en œuvre du Projet Grand Site de France - Massif de l’Estérel. Cette démarche vise à préserver et valoriser un territoire remarquable, en conciliant protection des paysages, sensibilisation aux enjeux environnementaux et accueil du public.

Dans ce cadre, le SMGSE développe une programmation d’animations et de sorties de découverte à destination du grand public.

En 2025, le Syndicat a proposé des sorties découvertes, axées sur la biodiversité (faune et flore), ainsi que sur l’histoire et la géologie du massif. Animées par des professionnels, ces sorties, d’une durée moyenne de 3 heures et de niveaux de difficulté variés, ont rencontré un réel succès auprès du public.

Ces sorties ont permis de faire découvrir les richesses naturelles, paysagères et patrimoniales du Grand Site, tout en sensibilisant les participants aux enjeux de préservation du territoire, dans un cadre pédagogique, accessible et convivial.

Dans la continuité de cette programmation 2025, le SMGSE souhaite reconduire et enrichir l’offre de sorties en 2026, en ouvrant cet appel à propositions à des professionnels qualifiés, en capacité de s’inscrire pleinement dans la démarche Grand Site de France.

2. Objectifs des sorties

Les sorties proposées devront contribuer aux objectifs suivants :

- Faire découvrir les richesses naturelles, géologiques, historiques et paysagères du massif de l’Estérel ;
- Sensibiliser les publics à la préservation du territoire et de ses milieux ;
- Proposer des sorties accessibles, pédagogiques et conviviales ;
- Valoriser l’expertise de professionnels du territoire et d’horizons variés ;
- Garantir un discours cohérent et partagé, en lien avec la démarche Grand Site de France.

3. Typologie des sorties recherchées – Programmation envisagée pour 2026

La programmation 2026 envisagée comprendra 16 sorties, réparties comme suit :

- 4 sorties à dominante géologique ;
- 4 sorties naturalistes ;
- 4 sorties à caractère historique ;
- 4 sorties dites « bonus », laissant place à des propositions originales

(Exemples : patrimoniale, artistique, photographie, lecture de paysage, etc.).

4. Cadre général des sorties

Les sorties devront respecter le cadre suivant :

- Période : entre avril et octobre 2026 (hors juillet-août)
- Durée : environ 3 heures (possibilité de pique-nique, sans obligation)
- Format : randonnée accompagnée / sortie de découverte
- Public : grand public (adultes, familles selon les propositions)
- Niveaux : variables, à préciser dans chaque proposition (dénivelé, niveau de difficulté et distance en kilomètres)

5. Connaissance du Grand Site et formation des intervenants

Les professionnels retenus devront disposer d'une parfaite connaissance du territoire du Grand Site, de ses enjeux paysagers, environnementaux et patrimoniaux, ainsi que des objectifs portés par la démarche Grand Site de France.

À ce titre, une formation initiale obligatoire d'une journée sera organisée par le SMGSE à destination des intervenants sélectionnés.

Cette formation aura pour objectif :

- De présenter la démarche Grand Site de France et ses principes ;
- De partager ses enjeux spécifiques ;
- D'harmoniser les messages et le discours transmis au public ;

La participation à cette formation conditionnera l'intervention des professionnels dans le cadre de la programmation.

6. Publics et professionnels concernés

Cet appel à propositions s'adresse à des professionnels qualifiés, tels que :

- Guides et accompagnateurs ;
- Géologues, naturalistes, historiens ;
- Médiateurs scientifiques ou culturels ;
- Associations spécialisées ;
- Indépendants ou structures disposant d'une assurance professionnelle adaptée.

7. Modalités de candidature

Chaque candidat peut proposer jusqu'à 4 sorties maximum.

Pour chaque sortie proposée, les candidats devront préciser :

- Le titre de la sortie ;
- La thématique et le contenu proposé ;
- Le lieu de la sortie (avec cartographie si possible) ;
- Le public visé ;
- Le niveau de difficulté (dénivelé et distance en kilomètres) ;
- La durée ;
- Le tarif proposé ;
- Les périodes de disponibilité (week-ends, vacances scolaires, jours fériés) ;
- Une courte présentation de l'intervenant ou de la structure.

Les propositions sont à transmettre par courrier électronique à l'adresse suivante, avec demande d'accusé de réception, afin de fiabiliser les envois :  evenement@smgse.fr

Date limite de réception des propositions : dimanche 15 février 2026 à 17h00

8. Sélection des propositions

Les propositions reçues feront l'objet d'une analyse comparative par le SMGSE, au regard des critères suivants :

- La qualité et la pertinence des contenus proposés ;
- L'expérience, les qualifications et la connaissance du territoire ;
- L'adéquation avec les objectifs et la démarche du Grand Site ;
- La cohérence du tarif proposé.

9. Contact

Pour toute question ou information complémentaire :

 evenement@smgse.fr

Le présent appel à propositions constitue une consultation non formalisée et ne vaut pas engagement du Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel. Celui-ci se réserve le droit de modifier la consultation, de ne pas donner suite ou de retenir tout ou partie des propositions reçues, sans indemnisation des candidats.